

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Externe
Profil n° 27

Intitulé du poste : **Maître-Assistant des ENSA**

Groupe de Disciplines : **Sciences et Techniques pour l'Architecture (STA)**

Discipline : **Construction, Ingénierie, Maîtrise des Ambiances (CIMA)**

Catégorie statutaire : **A**

Corps :
Maîtres-Assistants des ENSA (MAEA)

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur – Recherche**

Emploi Type : **Enseignant praticien du supérieur DCAO – RCH03A**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : **BRETAGNE**

Adresse : **44, boulevard de Chézy - 35000 RENNES**

Missions et activités principales

Groupe de Disciplines : Sciences et Techniques pour l'Architecture (STA)

Discipline : Construction, Ingénierie, Maîtrise des Ambiances (CIMA)

L'ENSA Bretagne recrute un(e) enseignant(e qui sera appelé(e) à exercer ses fonctions dans le cadre des enseignements du champ.

L'enseignant(e) recruté(e), qui pourrait être ingénieur- architecte, sera appelé(e) à exercer ses fonctions dans le cadre des enseignements énoncés ci-dessus en premier cycle Licence et en deuxième cycle Master.

Il(elle) coordonnera son enseignement en relation avec les autres enseignements présents à l'ENSAB, et plus particulièrement avec les trois autres enseignants en charge de l'enseignement de l'art de bâtir pour la répartition précise des contenus, les positionnements dans le cursus et le calibrage horaire.

Des connaissances approfondies des questions architecturales et urbaines dans leurs dimensions liées à l'ingénierie seront appréciées ainsi que des publications et/ou expositions dans le domaine concerné.

Une expérience des chantiers et un intérêt particulier pour les systèmes constructifs, le développement durable, l'éco- construction et/ou le bâti ancien seront également appréciés.

Charges pédagogiques :

La charge d'enseignement est de 320 heures équivalent TD (face à face pédagogique) comprenant des cours magistraux, des travaux dirigés et éventuellement un ou deux séminaires semestriels.

Ces enseignements seront positionnés en partie en cycle licence et en partie en cycle master.

Ils porteront principalement sur les différents domaines de l'ingénierie et plus particulièrement sur les éléments de construction et leur mise en œuvre, la maîtrise des ambiances, le chantier.

D'autres tâches d'encadrement pédagogique font partie intégrante de la mission: encadrement des rapports d'études (fin de licence), des mémoires de master et des PFE, suivi des stages. Il (elle) pourra être ponctuellement amené(e) à intervenir dans un ou plusieurs ateliers de projet.

Il(elle) encadrera des exercices de projet sous forme de travaux dirigés, et développera un enseignement sur la conception du projet architectural dans ses différentes dimensions (analyse, conception, réalisation). Il(elle) abordera de manière spécifique les problématiques architecturales, urbaines et environnementales actuelles éclairant ainsi les enjeux contemporains de l'architecture.

Cet enseignement du projet sera nourri par des apports théoriques sous forme de cours magistraux adressés à l'ensemble de la promotion.

Il(elle) assurera la responsabilité d'un séminaire de master développant un questionnement spécifique lié aux relations de son enseignement théorique avec les problématiques architecturales, urbaines et environnementales actuelles.

Il(elle) sera impliqué(e) dans la coordination et le développement du double cursus Master MOUI en lien avec l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR), l'université Rennes 2, [l'IEP](#) et [l'INSA Rennes](#).

Il(elle) coordonnera son enseignement avec les autres enseignements présents à l'ENSA Bretagne auxquels il(elle) pourra être amené(e) à participer ou à intervenir.

Autres tâches :

D'autres tâches d'encadrement pédagogique font partie intégrante de la mission: encadrement des rapports d'études (fin de licence), des mémoires de master et des PFE, suivi des stages. Il (elle) pourra être ponctuellement amené(e) à intervenir dans un ou plusieurs ateliers de projet.

L'évaluation des étudiants est obligatoire. L'enseignant(e) recruté(e) devra intégrer les instances de l'école et ses différentes commissions et participer à la définition et à l'actualisation permanente du projet pédagogique de l'ENSAB.

Il (elle) participera aux entretiens de recrutement des futurs étudiants de l'ENSAB.

La localisation géographique du domicile de l'enseignant(e) recruté(e) ne pourra être invoquée pour justifier un manquement à l'une quelconque de ces obligations de service.

Charges scientifiques :

L'enseignant(e) recruté(e) pourra participer aux projets de recherche de l'établissement ou proposer un développement de la recherche en architecture par le rapprochement et le renforcement des coopérations avec les universités et les établissements d'enseignement supérieurs de Bretagne.

L'ENSAB développe des activités de recherche scientifique portant sur l'application des sciences de la matière, des sciences humaines et des sciences sociales au domaine de l'architecture. Les travaux de recherche de l'équipe pluridisciplinaire GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Evolution des Formes), équipe habilitée par le BRAUP, portent sur la définition de concepts et d'outils permettant d'analyser les nouvelles pratiques opératoires et leur adaptation à la réalité complexe de l'acte de construire. Ils nourrissent le processus de conception par l'étude et la création de formes

Il(elle) participera au renforcement de la recherche, adossée à l'une des Écoles Doctorales de l'Université de Bretagne-Loire, en lien avec les problématiques du domaine d'études.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne est installée dans un bâtiment réalisé par l'architecte Patrick Berger et proche du centre-ville de Rennes. Elle accueille 660 étudiants et dispose des moyens nécessaires pour assurer un enseignement de qualité et notamment d'un laboratoire de vidéographie pour la réalisation de montages audiovisuels et vidéos.

Une de ses spécificités particulièrement reconnue par les milieux professionnels est la qualité de l'enseignement du projet architectural. Elle dispense par ailleurs un enseignement de construction tout au long du cursus qui permet aux étudiants d'appréhender en Master la complémentarité des rôles de l'architecte et de l'ingénieur. Cette particularité est confortée par la proposition d'un double cursus architecte- ingénieur en partenariat avec l'INSA de Rennes qui permet aux étudiants architectes et aux élèves ingénieurs, avec deux années supplémentaires, d'obtenir un diplôme d'ingénieur INSA, option Génie Civil et Urbain, ou d'architecte ADE.

Dans le cadre de la diversification des métiers, un double cursus avec le Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) de l'université Rennes 2 est opérationnel. Avec une année d'étude supplémentaire, les étudiants architectes obtiennent le diplôme de Master MOUI. La transversalité des disciplines et l'interdisciplinarité des enseignements sont des objectifs affirmés de l'ENSA Bretagne.

Les activités de recherche sont encouragées. Elles peuvent porter notamment sur les questions liées au territoire ou à la politique des territoires, au paysage, aux représentations, à la conception numérique, aux questions sociales, environnementales et de développement durable.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'ENSA Bretagne développe des activités de recherche scientifique portant sur l'application des sciences de la matière, des sciences humaines et des sciences sociales au domaine de l'architecture. Les travaux de recherche de l'équipe pluridisciplinaire GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Evolution des Formes), équipe habilitée par le BRAUP, portent sur la définition de concepts et d'outils permettant d'analyser les nouvelles pratiques opératoires et leur adaptation à la réalité complexe de l'acte de construire. Ils nourrissent le processus de conception par l'étude et la création de formes.

Un département a été récemment institué afin de fédérer l'ensemble des activités de recherche.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

L'enseignement de la discipline est dispensé par 6 enseignants titulaires, 1 associé

Liaisons hiérarchiques :

L'enseignant(e) recruté(e) sera sous l'autorité directe du directeur de l'établissement et du directeur d'études.

Liaisons fonctionnelles :

L'enseignant(e) recruté(e) sera en lien avec le directeur de l'établissement, le directeur des études et le service de la pédagogie. Il(elle) travaille en collaboration avec les autres enseignants de l'école

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017-2018